



<https://castel-patrimoine.com>

**ASSOCIATION DE SAUVEGARDE
DU PATRIMOINE CASTELSARRASINOIS**

Janvier 2023

Bulletin

n° 275

Bonne Année

Assemblée Générale

Le 18 janvier 2023

IMPORTANT

Assemblée Générale

À la médiathèque – salle Marcelle Duba

à partir de 18 h.



Chers adhérents,

Nous sortons d'une période où chacun a pu mesurer son attachement aux traditions ou coutumes familiales, populaires ou religieuses liées aux fêtes de Noël et du jour de l'An. Il s'agit d'une transmission culturelle de génération en génération et qui concerne des doctrines morales, religieuses, populaires... Il s'agit surtout d'une pensée, d'un état d'esprit qui englobe des habitudes, des façons de faire profanes ou religieuses d'un peuple, d'un pays, d'une famille.

Le mois de janvier doit son nom au dieu romain Janus. C'est vers l'an 46 avant notre ère que l'empereur Jules César décida que le 1^{er} janvier serait le jour de l'An. Les romains dédiaient ce jour à Janus, le dieu des portes, des passages, des commencements et des fins. Il est représenté avec deux faces, l'une tournée vers le passé, l'autre tournée vers le futur. Dès cette époque il était déjà, de tradition de fêter ce moment de passage en faisant le bilan de l'an écoulé et en adressant des vœux ou de petits cadeaux à son entourage pour l'année suivante.



Conférence de décembre

"Castelsarrasin et les guerres de religion"

Conférence de Francine Fontana



En France les guerres de religion, opposant catholiques et protestants, ce sont huit guerres séparées par des trêves plus ou moins longues et qui ont été enclenchées dès 1562, par le massacre des huguenots à Wassy sous les ordres du duc de Guise. Ces affrontements ont embrasé une grande partie du royaume et en particulier notre sud-ouest qui a connu bien de combats et de sièges sanglants.

Castelsarrasin, entourée d'îlots protestants qui se déploient tout autour d'elle offre un refuge aux catholiques. C'est ainsi que le chapitre de la cathédrale de Montauban menacée par les ligueurs, sera accueilli pendant 14 ans dans notre cité. Il en est de même pour une partie du parlement de Toulouse, deuxième Parlement de France.

Celui-ci s'installe pour un an et siègera au couvent des Carmes actuellement salle Paul Descazeau. Pendant ce temps, le Duc de Joyeuse règne sur Toulouse et sur les quelques parlementaires qui y officient. Il arrive avec ses troupes aux portes de Castelsarrasin après avoir pris Escatalens. Mais en vain...il se retire.

Le Roi Henri IV devenu pendant ce temps, Roi de France catholique, encourage par cet acte les ligueurs les plus déterminés à changer de camp. Une paix est entrevue. La réunification des deux parlements dissidents est enfin possible. Les parlementaires quittent Castelsarrasin avec à leur tête le Président de Saint Jory. On imagine avec quel panache un cortège constitué d'un millier d'hommes à cheval escorté de la noblesse des campagnes, arrive au coucher du soleil à Toulouse où feux de joie et Te Deum les attendent.



En 1598 la signature du traité de l'Edit de Nantes met fin officiellement aux guerres de religion. Cependant les exactions continueront. Plus tard la révocation de l'Edit de Nantes chasse la grande partie des protestants vers l'Allemagne. Il faut attendre la Révolution française pour avoir la liberté de culte.



ASSEMBLÉE GENERALE

Médiathèque - salle Marcelle Duba

Le mercredi 18 janvier à 18 h.

C'est avec un peu de retard que se tiendra l'Assemblée Générale 2022 de l'ASPC. Ce sera l'occasion de pouvoir se rencontrer et de faire le bilan des activités et des parutions de l'année ainsi que les projets pour 2023.



Elections pour le renouvellement du Conseil d'Administration :

Trois postes sont renouvelables : - Philippe Pain
- Aline Pivetta
- Claude Maravat

Seuls pourront voter
les adhérents à jour de
la cotisation 2022

Un appel à candidature est donc lancé à tout adhérent souhaitant nous rejoindre.

Date limite de candidature : samedi 14 janvier 2023



COTISATION 2023

Bonne nouvelle, pas d'inflation en ce qui concerne la cotisation 2023 qui reste inchangée !

Cotisation individuelle : 20 €

Cotisation couple : 25 €

A adresser à : **ASPC 2bis rue du Soleil 82100 Castelsarrasin**.



A Propos du patrimoinelinguistique

Lors des repas de fête souvent délicieux et copieux on dit des convives qu'ils ont "*fait bonne chère*", une expression que certains écrivent à tort "*faire bonne chair*" en croyant faire référence à la viande !



Cette locution tire son origine de l'ancien français. Le mot "*chère*" (du latin -cara-) faisait alors référence au visage et elle signifiait "*faire bonne figure*" généralement en signe d'amitié. A une époque où les mimiques et les gestes étaient un mode de communication bien plus répandu que de nos jours, on employait souvent cette expression. Rapidement "*bonne chère*" est devenu synonyme de bon accueil, d'avoir l'air aimable. Le vieux proverbe "*belle chère (bon accueil) vaut un mets*", fait allusion à cet usage.

Mais quoi de mieux qu'un estomac plein pour dérider son homme ! Il semble qu'une mine réjouie ait été associée très tôt à l'idée d'un bon repas. En tout cas, dès le début du 15^{ème} siècle, elle avait pris ce sens. Il est vrai que c'était en pleine guerre de Cent Ans, période de disette. Or il n'est rien de tel qu'un repas pour voir s'éclairer le visage d'un affamé !

Les membres du bureau vous souhaitent à tous une excellente année 2023. En espérant qu'elle soit riche en projets et en rencontres. Comme l'écrivait Mme Sévigné : "Que la santé, la paix et la joie vous tiennent lieu de fortune en cette nouvelle année"



- LE BUREAU -
